



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Centres de tri : Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 2573

Texte de la question

M Jean-Claude Gayssot appelle l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur l'avenir du centre de tri des postes sis a Bobigny (Seine-Saint-Denis). Cet etablissement a ete realise, il y a plus de dix ans, a titre experimental avec la faculte de triage automatique du courrier. Durant ces dix annees, aucun equipement n'a ete realise (pas de logements sociaux, pas de creches) ; or les agents travaillent en brigades avec des horaires de nuit. Les travaux d'entretien indispensables n'ont pas, non plus, ete effectues. Une premiere tranche de travaux de refection va etre entreprise dans les semaines a venir, mais cela ne fait pas le compte. En consequence, il lui demande les mesures concretes et rapides qu'il compte prendre pour donner les effectifs et les credits indispensables au developpement de ce centre de tri afin que ce service public reponde aux besoins legitimes des usagers et aux aspirations des salaries.

Texte de la réponse

Reponse. - Mis en service en octobre 1976, le centre de tri de Bobigny a ete progressivement automatise des 1977. Cet etablissement fut l'un des premiers centres de tri automatique operationnel mis en place en Ile-de-France. Le niveau des effectifs de Bobigny-centre de tri, determine par une etude d'organisation realisee en 1985, a ete actualise a l'occasion de chaque modification d'attribution ou de charge intervenue depuis cette date et permet d'assurer un ecoulement regulier du courrier. Depuis 1981, et chaque annee, des investissements importants sont realises pour l'entretien des locaux ou l'amelioration de l'environnement technique et social. Une etude specifique est actuellement engagee pour remedier aux recentes defectuosites signalees. Par ailleurs, des structures et equipements sociaux ou de loisirs sont mis a la disposition des agents, soit dans l'enceinte meme de l'etablissement, soit dans la residence s'agissant des mini-foyers et des creches pour la garde des enfants.

Données clés

Auteur : [M. Gayssot Jean-Claude](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2573

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2573